



Rapport d'activités 2004

RAPPORT DU COMITE 2004-2005

L'année 2004 a été marquée par plusieurs changements internes notables. Au niveau de l'équipe professionnelle et bénévole de Fleur de Pavé, un renouvellement important des forces a eu lieu.

Changements au sein de l'association

Départs

Anne Dentan, membre fondatrice de l'association, qui coordonnait les activités de la Commission juridique depuis sa création a récemment donné sa démission pour des raisons de disponibilités professionnelles. Elle a fourni avec les autres membres de la Commission un travail énorme afin de faire remonter les problématiques du terrain vers les instances politiques.

Sylvianne Nicod, responsable du projet de Femmes aux Pieds Nus et aussi membre fondatrice de l'association, est aussi partie vers d'autres horizons professionnels. Elle s'est engagée sans compter dans la prévention auprès des danseuses de cabarets et des personnes travaillant dans les salons de massage.

Patricia Fontannaz, membre du comité depuis 7 ans et pendant 2 ans présidente de l'association. Elle a éclairé les discussions du comité de ses compétences de médiatrice et de son intelligence du travail social de prévention.

Martine Durussel, intervenante dans le bus pendant plus de 4 ans et depuis 3 ans au comité. Elle s'est engagée sans compter et a fourni un travail considérable pour les ressources humaines.

Caroline Crelier, membre du comité depuis 5 ans, a apporté son éclairage de sociologue dans les réflexions. Des choix professionnels à l'étranger la conduisent à démissionner.

Magaly Hanselmann, intervenante pendant 2 ans, depuis 5 ans au comité et depuis une année présidente de l'association se voit contrainte de quitter Fleur de Pavé pour des raisons de disponibilités.

Le comité remercie très chaleureusement ces personnes de leur engagement pendant toutes ces années.

Arrivées

Anne Ansermet-Pagot, engagée par le comité depuis un an déjà, employée dans l'association, elle connaît le terrain de la rue et le travail de prévention dans les cabarets et les salons de massages. Elle a repris les fonctions de coordination dès le mois de septembre 2004 et incarne dès lors la colonne vertébrale de l'association assurant la cohérence des actions et la transmission des informations du terrain vers le comité et vice-versa.

Pascale Del Pietro vient renforcer l'équipe comme travailleuse sociale dans le bus et dans les salons et les cabarets depuis avril 2005.

Nous les remercions pour la période déjà accomplie.

Le comité se renforce avec des nouvelles personnes : Katy Cochand, élue lors de l'Assemblée générale 2004, professionnellement active dans les projets de Profa ; Pascale Baldacchino, infirmière de formation avec une longue expérience dans la prévention à Uniset (unité d'action socio-éducative de terrain) ; Véronique Jaquier, assistante à l'Université de Genève, spécialisée dans la problématique genre.

Le travail du comité se résume ainsi : essayer de poser les bonnes questions, de trouver les moins mauvaises solutions et faire en sorte que le projet se développe pour acquérir un peu de stabilité tout en respectant ses principes fondateurs. Des débats d'idées, des langages différents, des trajectoires diverses ont agrémenté le tumulte des actualités.

Le comité est entièrement bénévole. Il est composé à ce jour de Vincent Mischler, Dominik Schmid, Micheline Fragnière, Odile Pelet, Katy Cochand, Pascale Baldacchino et Véronique Jaquier. Il est interdisciplinaire regroupant des personnes soit médecin, formateur-trice d'adulte, professionnel-les de la prévention ou des métiers du sexe, psychologue ou avocate.

Régionalisation de notre action de prévention

Après Morges, les efforts du comité se sont portés dans la région du Nord Vaudois pour faire reconnaître et sensibiliser les acteurs locaux dans le travail de prévention effectué sur place par l'équipe de Femmes aux Pieds Nus. Nous avons pris des contacts porteurs d'espoir avec la Municipalité. En ce qui concerne l'agglomération lausannoise, Fleur de Pavé a continué sa collaboration avec la Commission toxicomanie de Lausanne Région. Ces actions devront être conduites auprès d'autres municipalités dans lesquelles nous menons une action régulière au cours de l'année 2005.

Appareil législatif – citoyenneté

Le deuxième objectif de l'association est de défendre la citoyenneté des personnes qui exercent dans les milieux du sexe. Réaliser cet objectif devient de plus en plus difficile dans le contexte législatif actuel.

Loi cantonale sur la prostitution

L'application de la loi cantonale est, de l'expérience récente, surtout envisagée par les autorités sous l'aspect du contrôle policier. Le volet de la prévention a disparu des esprits et il règne un certain flou sur les droits et les devoirs de chacun-e-s sur le terrain.

Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers/Loi sur les étrangers

La réglementation de l'immigration devient de plus en plus restrictive, favorisant ainsi une immigration hors normes. Les personnes, sans statut légal, travaillant dans les milieux du sexe sont des catégories de personnes extrêmement précarisées qui n'ont, de facto, pas accès au réseau de soin, ni au réseau socio juridique. La fragilisation de cette partie de la population entraîne, dans son sillage, la précarisation de tout ce secteur de travail. Comme les personnes sans statut légal ne se trouvent pas, semble-t-il, en condition de pouvoir systématiquement exiger le port du préservatif, un tarif équitable et/ou une certaine forme de rapport sexuel considéré comme non dégradant chez les travailleuses du sexe, elles apparaissent pour les travailleuses professionnelles comme une concurrence déloyale.

Les efforts du comité ont été et seront de faire valoir comme une activité à part entière le travail de prévention effectué dans les milieux du sexe. Il demande des compétences particulières, une démarche originale, une confiance des milieux concernés, un arrière-fond conceptuel. Fleur de Pavé a été et est toujours promotrice d'une action d'avant-garde dans ce domaine.

Je profite de ce dernier rapport pour remercier l'ensemble des partenaires pour les différentes collaborations que j'ai pu avoir personnellement et, bien évidemment, toute l'équipe des intervenantes, employées, membres de la commission juridique et du comité. Je leur souhaite « bon courage et bon vent ».

Pour le comité
Magaly Hanselmann

LES OBJECTIFS DU TRAVAIL DE TERRAIN

En préambule au récit de notre travail de terrain de l'année écoulée, rappelons que notre association aborde le phénomène de la prostitution en tant que réalité sociale, sans émettre de jugement sur les personnes qui l'exercent.

Des objectifs, au nombre de 7, constituent le fil rouge de l'équipe dans son action de terrain auprès des travailleuses du sexe. Il s'agit de :

- Offrir une halte sur le lieu de travail, un point de rencontre, un espace d'écoute et de parole entre femmes concernées
- Aborder les problèmes liés à l'exercice de la profession (sécurité, santé, droit de la personne)
- Favoriser l'estime de soi par des échanges basés sur le respect
- Réduire les risques liés à la consommation de produits psychotropes
- Travailler en réseau et faciliter l'accès aux structures médico-sociales existantes
- Etre un lieu d'échange et de réflexion sur les problèmes liés à la prostitution
- Défendre les droits des personnes qui travaillent dans les métiers du sexe

LE BUS DE PREVENTION DE FLEUR DE PAVE

Notre bus, présent 4 fois par semaine (15 à 17 fois par mois) dans les rues de Lausanne où se pratique la prostitution, représente un endroit important pour les travailleuses du sexe : c'est un lieu de sécurité, de reconnaissance et de partage. Il permet de se réchauffer, d'exprimer ses préoccupations, d'obtenir des conseils et du matériel de protection gratuit (matériel d'injection stérile, préservatifs et lubrifiant).

Outre le travail de prévention, nous diffusons régulièrement dans le bus des informations utiles aux femmes : signalement de clients dangereux, nouvelles zones d'interdiction de la prostitution à la rue de Genève, entrée en vigueur en 2004 de la loi cantonale sur la prostitution, etc.

La 4^{ème} permanence hebdomadaire, mise en place en juillet 2003, a rencontré un vif succès. Le nombre de contacts établis à chaque

permanence a rapidement augmenté, démontrant ainsi le besoin des femmes d'une présence accrue de Fleur de Pavé dans la rue.

Le travail de terrain

Notre bus est présent sur le terrain le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 22h à 24h à la rue de Genève et de 24h à 2h à Sévelin.

En première partie de soirée, nous recevons principalement des femmes toxico-dépendantes. Notre bus, stationné près de leur lieu de travail, leur permet une accessibilité optimale.

Pour elles, Fleur de Pavé constitue souvent un lien ténu avec le dispositif socio-sanitaire avant une marginalisation totale. Elles vivent généralement dans une grande précarité et l'exercice de la prostitution permet de financer leur consommation de produits stupéfiants. Leur état, manque ou consommation récente, les rend particulièrement vulnérables face aux clients. Lorsqu'elles s'assoient dans notre bus, elles parlent fréquemment d'agressions, d'abus ou de violences. Il est cependant difficile d'aborder avec elles les différents aspects de prévention (injection propre, maladies sexuellement transmissibles et comportements face aux clients) tant elles sont obnubilées par leur consommation.

Quelques femmes migrantes nous rendent également visite à ce moment-là, profitant de cet espace souvent calme pour venir nous parler de leurs préoccupations. La cohabitation entre ces deux populations n'a pas toujours été facile. Aujourd'hui, le regard des travailleuses du sexe sur les femmes dépendantes est généralement empathique, résultat d'un long travail d'explications et de discussions de la part de nos intervenantes.

Ensuite, à Sévelin, nous accueillons surtout des femmes migrantes et/ou transgenres vivant en grande partie dans la clandestinité. Il s'agit avant tout de personnes provenant du Brésil ou d'Afrique. Les conditions économiques de leur lieu d'origine les poussent à s'expatrier et leur venue en Suisse est une réponse à leurs besoins financiers et ceux de leur famille restée au pays. Ainsi, nous avons constaté, en fin d'année, l'arrivée de plusieurs femmes en provenance d'Afrique anglophone (Nigeria principalement).

Témoignages de femmes

Du côté des intervenantes

Je suis intervenante à Fleur de Pavé depuis 4 ans et demi. J'ai choisi de m'investir dans ce secteur de prévention des maladies sexuellement

transmissibles (MST) car j'ai moi-même pratiqué le métier du sexe pendant 35 ans. A mon époque, rien ne nous était proposé pour nous protéger des MST. J'ai marché sur une corde raide durant de longues années et par chance il ne m'est rien arrivé de mortel. Par contre, beaucoup de mes collègues sont malheureusement décédées.

En première partie de permanence, nous accueillons des femmes dépendantes de plusieurs produits et qui se prostituent. J'ai suivi plusieurs cours relatifs à la toxicomanie car je ne connaissais pas ce problème. Je suis d'ailleurs soulagée de n'avoir jamais connu personnellement cette grande misère durant mon activité professionnelle.

A chaque fois, je suis bouleversée par la souffrance terrible qui émane de ces femmes et aussi le plaisir qu'elles ont dans le regard quand nous arrivons pour assurer une permanence.

Plus les années passent, plus j'ai l'impression qu'elles ont besoin de notre présence. Je me sens utile en leur demandant comment elles vont et en répondant à leurs questions.

Durant les permanences, j'essaie d'être positive face à ces femmes vivant des situations de précarité. Au début, j'avais des craintes de me retrouver dans un bus exigu avec un nombre de femmes en constante augmentation. L'ambiance sympathique et chaleureuse qui y règne a dissipé depuis longtemps mes peurs.

La réalité de terrain, même avec beaucoup de misères, n'est pas contagieuse. En entrant à Fleur de Pavé, je désirais partager le bien être d'avoir pu m'en sortir après tant d'années de souffrance au ventre avec ces femmes qui, je l'espère, trouveront le chemin du bonheur.

Notre présence auprès de ces femmes est un soutien essentiel et je souhaite qu'il continue longtemps.

Cathie

Il y a longtemps que je rêvais de pouvoir travailler à Fleur de Pavé comme bénévole quand, par une belle journée estivale, j'ai croisé une des collaboratrices de l'association. Celle-ci, alors que nous parlions de nos associations respectives (je travaillais depuis assez longtemps à Entrelaçar qui s'occupe de personnes lusophones), s'est exclamée : « j'aurais besoin de quelqu'un comme toi pour les Brésiliennes qui sont nombreuses dans le bus ».

C'était il y a 3 ans et depuis mon enthousiasme pour ce travail n'a guère diminué. Le fait d'être citoyenne brésilienne par naturalisation,

parfaitement bilingue et d'avoir une bonne connaissance du pays m'aide beaucoup à établir le contact avec les femmes, donner des explications et parler du Brésil, de sa cuisine et de sa musique.

J'ai aussi de bons contacts avec les femmes africaines puisque je parle français et parfois anglais avec quelques-unes d'entre elles.

J'estime que le bus de Fleur de Pavé est un élément important dans la vie nocturne lausannoise. Il permet à de nombreuses femmes d'y trouver, en plus du matériel de protection et de prévention, un accueil, parfois écourté par l'exiguïté du véhicule et le taux de fréquentation sans cesse en augmentation, mais chaleureux et empathique. Merci à Fleur de Pavé !

Gisèle-Claire

Du côté des travailleuses du sexe

Le bus, c'est bien. On y trouve du café, des préservatifs et des conseils. Il est toujours bien de parler du préservatif. Les intervenantes sont là pour nous aider.

Donna

Au Brésil, un bus comme celui de Fleur de Pavé, ça n'existe pas et il faut acheter soi-même les préservatifs.

Joyce

C'est très bien. Les intervenantes du bus sont très gentilles. Le bus, c'est fondamental pour moi. On reçoit des informations nécessaires.

Michèle

Le bus, c'est très bien. Les personnes qui nous accueillent sont très gentilles et les explications qu'elles nous donnent sont utiles. Nous adorons le bus et en plus le matériel est gratuit.

Rafaëlla et Laetitia

Le bus me fait du bien, il me donne chaud au cœur. S'il pouvait rester toute la nuit jusqu'au petit matin, ça serait très bien.

Lili

La violence dans la rue

Les derniers mois de 2003 et le début d'année 2004 ont été marqués par de nombreuses agressions graves sur des femmes travaillant dans la rue.

Grâce à une transmission efficace d'informations entre les polices cantonale et municipale et Fleur de Pavé, plusieurs femmes clandestines ont accepté de déposer une plainte et 2 agresseurs ont été arrêtés puis incarcérés.

Une dizaine de travailleuses du sexe ont ainsi bénéficié d'un accompagnement par notre équipe dans diverses structures (police, CHUV, LAVI, psychologue et avocat). Nous avons pu offrir aux victimes une prestation personnalisée en fonction de leur langue maternelle et de leurs besoins. Le caractère exceptionnel d'un tel accompagnement est à relever car notre association ne dispose pas actuellement de ressources suffisantes pour le faire régulièrement.

Un des agresseurs a déjà été jugé, l'autre le sera probablement à la fin de l'année 2005.

Le dépôt de plusieurs plaintes par des femmes en situation irrégulière sur notre territoire est un phénomène relativement nouveau. Les victimes hésitent à le faire car elles prennent le risque, une fois identifiées par les autorités compétentes, d'être, à terme, expulsées du territoire suisse.

Pour notre association, active dans la protection des travailleuses du sexe, le fait que des femmes réagissent et fassent appel à la justice est très positif. Le client ne peut plus, en toute impunité, agir violemment.

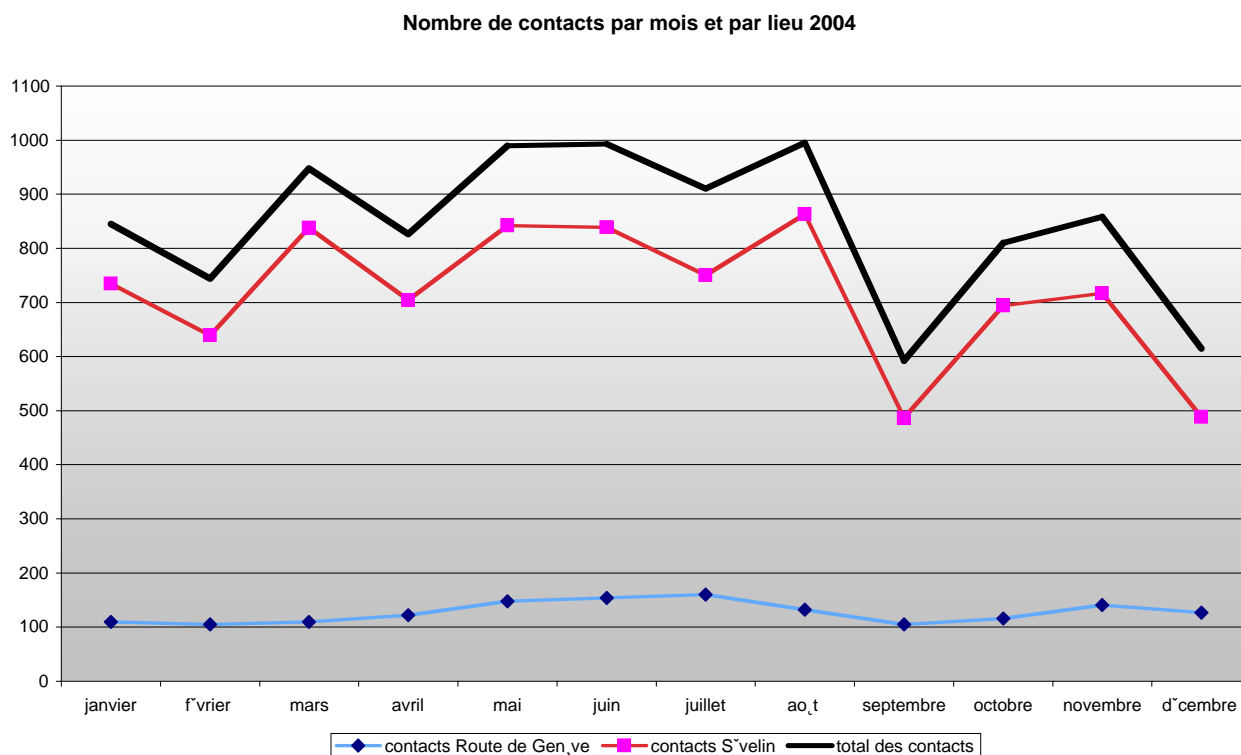
Cependant, au-delà de la reconnaissance des victimes par une procédure qui punit l'agresseur, se pose la question du devenir de ces femmes, autorisées à rester en Suisse durant l'enquête. La précarité de leur situation va-t-elle augmenter du fait de leur clandestinité connue, devront-elles quitter notre territoire pour retourner dans leur pays, telles sont les interrogations auxquelles l'octroi d'une autorisation de séjour aux victimes apporterait une réponse.

Trop souvent encore, les travailleuses du sexe considèrent les agressions qu'elles subissent comme « les risques du métier » et elles sont nombreuses à ne pas dénoncer leur agresseur par peur des conséquences du fait de leur clandestinité.

Fréquentation du bus

En 2004, les intervenantes ont effectués **176 permanences** et y il a eu **7428 contacts** dans le bus durant l'année. Cette légère diminution par rapport à 2003 (environ 400) s'explique par l'annulation de permanences en septembre (6 permanences annulées) et octobre 2004 (4 permanences annulées) suite à plusieurs départs dans l'équipe des intervenantes.

Les contacts se répartissent de la manière suivante :



Les contacts à la route de Genève sont en légère augmentation par rapport à l'année 2003 (230 contacts supplémentaires). Le taux de fréquentation s'accroît à partir d'avril pour atteindre un pic en juillet (160 contacts) et diminuer progressivement en automne et en hiver, exception faite pour novembre (141 contacts).

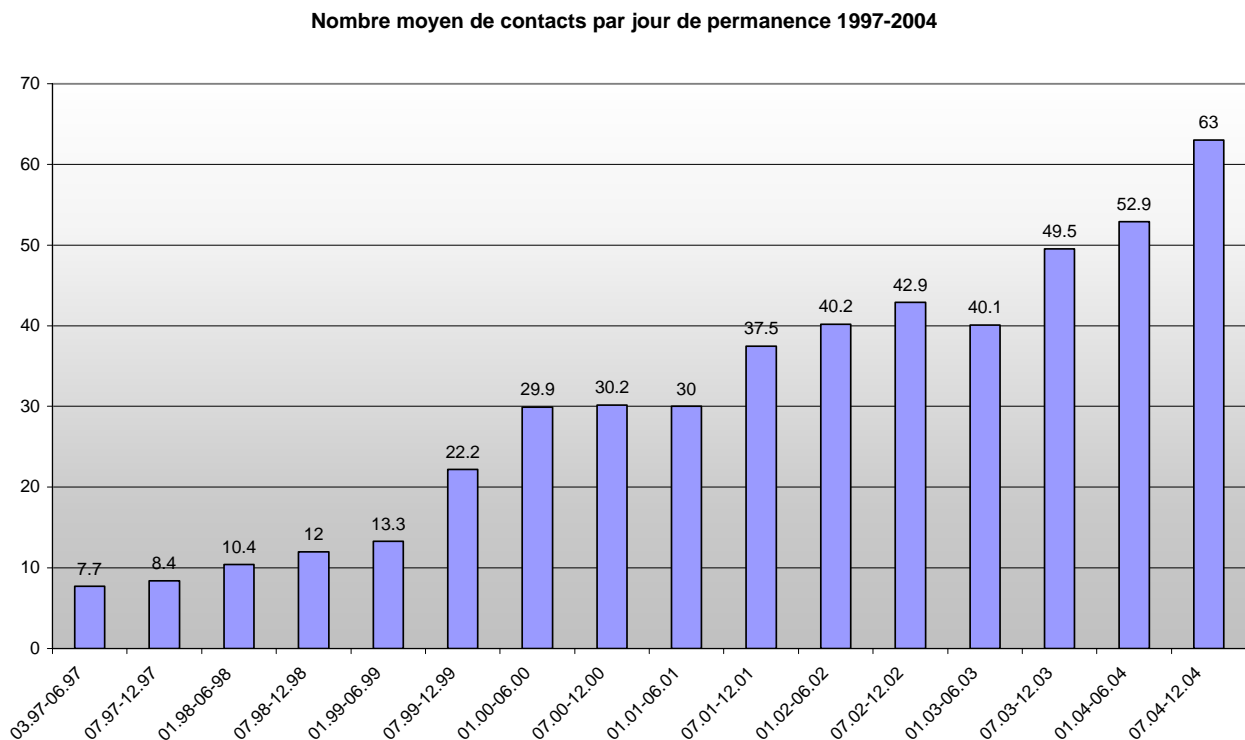
En dépit d'un taux de fréquentation très différents d'un lieu à l'autre (route de Genève et Sévelin), nous privilégions notre action auprès des femmes toxicodépendantes. Par la réduction des risques liés à la consommation de produits psychotropes, nous visons à leur maintien dans des conditions de santé aussi bonnes que possibles durant leur période de consommation.

Les contacts à Sévelin fluctuent légèrement tout au long de l'année avec une forte fréquentation du bus en mars, mai, juin et juillet (environ 840

contacts par mois). On constate un fléchissement important du taux de fréquentation en septembre dû aux permanences annulées et on retrouve, comme les années précédentes, une baisse du nombre de contacts en fin d'année. Une forte augmentation s'est produite au mois d'octobre malgré une présence réduite de notre bus dans la rue avec 810 contacts en 11 permanences. Nous avons d'ailleurs battu un record en accueillant 112 femmes en 4 heures de permanence.

La permanence du jeudi reste la plus fréquentée de la semaine (2934 contacts annuels) alors que la permanence du mardi est la plus « calme » (2289 contacts annuels).

Nombre moyen de contacts par jour de permanence



Ce graphique met en évidence la constante augmentation du nombre moyen de contacts depuis 1997.

En 2004, nous avons accueilli en moyenne **57 personnes** par soir de permanence (49 personnes en 2003).

Les quelques hommes qui se présentent au bus, toxicomanes, passants ou clients, sont accueillis avec bienveillance mais restent à l'extérieur de cet espace essentiellement féminin.

En regard au taux de fréquentation du bus en constante augmentation, nous souhaitons réfléchir, l'année prochaine, aux aménagements possibles durant les permanences pour continuer à offrir aux personnes que nous accueillons les prestations dont elles ont besoin.

Matériel distribué dans le bus

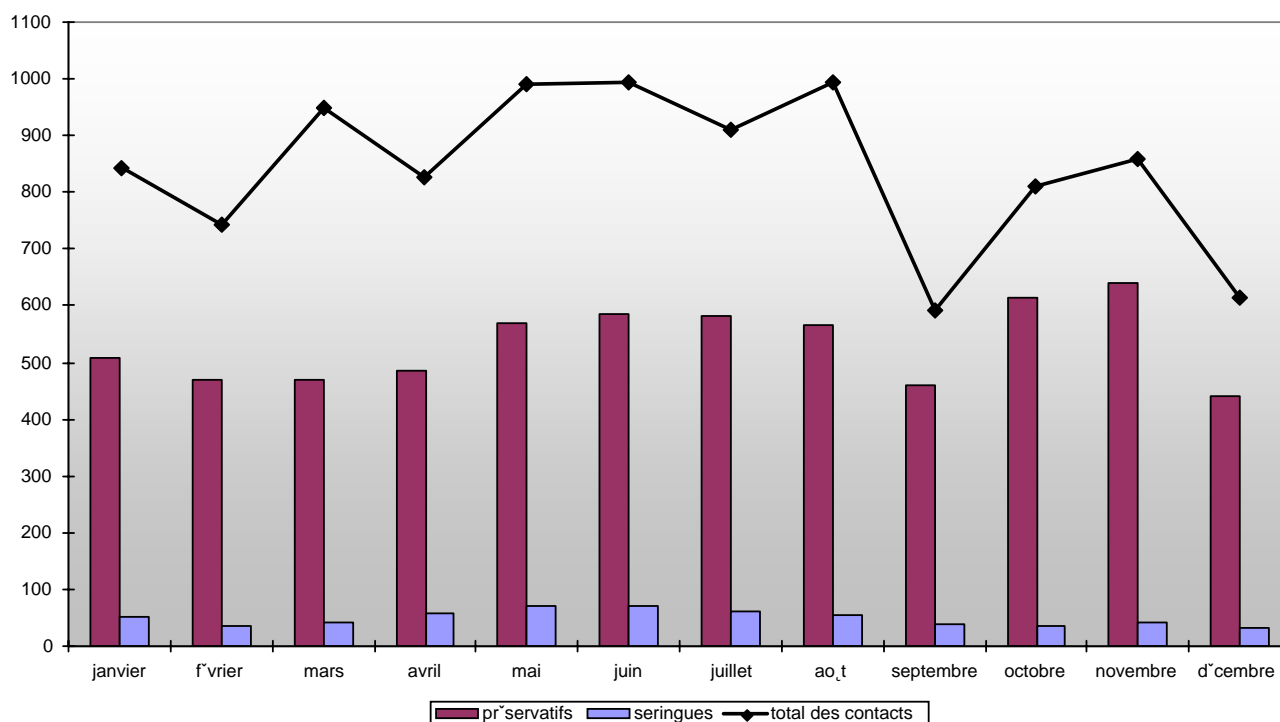
Nous distribuons des brochures d'information en plusieurs langues et du matériel de protection : préservatifs et lubrifiant.

Nous pratiquons également l'échange de seringues gratuit pour les femmes dépendantes selon le principe n+2 (nombre de seringues récupérées + 2 supplémentaires) en vigueur dans le canton de Vaud.

Notre bus est un lieu d'approvisionnement d'appoint en matériel stérile pour les femmes toxicomanes.

En 2004, nous avons distribués 3477 seringues stériles (4365 en 2003) et nous avons récupérés 2455 seringues usagées (3339 en 2003). La fréquence d'échange de seringues en 2004 a diminué par rapport à l'année précédente comme dans la plupart des structures lausannoises remettant du matériel stérile. Le nombre de contacts à la route de Genève a, par contre, augmenté.

Fréquence de la distribution de matériel de prévention par rapport au nombre de contacts, 2004



Ce graphique met en parallèle la fréquence de la distribution du matériel avec le nombre de contacts. La courbe de distribution de préservatifs ne suit pas régulièrement celle des contacts. Certains mois, la différence est significative : en mars, pour 948 contacts, il a eu 468 fois une distribution de préservatifs et en août, pour 995 contacts, 565 fois distribution de préservatifs.

Ces variations sont causées par un nombre accru de femmes travaillant dans la rue et proportionnellement une diminution des clients.

Fréquemment, les personnes accueillies dans le bus déplorent le manque de travail, la difficulté à obtenir des hommes un rapport protégé et un prix correct pour la prestation demandée.

Toutefois, le nombre de préservatifs **en 2004 s'élève à 250'000**, soit une augmentation de 27'500 préservatifs de plus qu'en 2003 (222'500).

L'équipe paritaire des intervenantes

Notre équipe a assumé 176 permanences dans le bus en 2004 à raison de 4 soirs par semaine. Plusieurs départs successifs parmi les intervenantes ont diminué momentanément les forces vives de l'association.

Nous remercions chaleureusement Josie Richards, Michèle Granadon, Valérie Dupertuis et Jeanina Caille pour la qualité et le sérieux de leur engagement au sein de notre équipe jusqu'en 2004.

Virginie Froidevaux, Véronique Edoïan, Cindy Bouvier, Claire Rossier et Carine Carvallho ont rejoint les intervenantes de Fleur de Pavé. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les remercions d'ores et déjà pour l'énergie et leurs expériences de vie qu'elles apportent à l'association.

Actuellement, notre équipe paritaire est constituée de 16 personnes salariées ou bénévoles, 5 d'entre elles ont une expérience de la prostitution et/ou de la toxicomanie. La multiplicité des origines et des expériences constitue la richesse et la force de notre équipe.

Au cours de nos réunions mensuelles, espace d'échanges, d'informations et de partage de notre pratique, nous accueillons également des intervenant-e-s extérieur-e-s.

Nous avons reçu Marie-Jeanne Perret et Nicole Genton, qui nous ont présenté leur travail à la LAVI, Nathalie Christinet de Rel'ier, pour parler du matériel d'injection stérile remis dans notre bus et Liliane de Souza pour exposer le travail de PROFA. Nous avons également organisé 4 matinées de supervision avec Pierre Avvanzzino pour réfléchir à notre pratique.

Formation continue des intervenantes

Nous avons participé à :

- Un cours sur la réduction des risques liés à l'injection et la prévention des overdoses, organisé par le GREAT
- Un cours « Sexualité, procréation et toxicodépendance », organisé par le GREAT
- Un cours sur l'art de poser des limites dans l'action bénévole, organisé par Caritas Vaud
- Une conférence « Empowerment des femmes migrantes prostituées » organisée par Cabiria, Lyon
- Un colloque : « Les dépendances, construire dans la tourmente », organisé par le BRR et le GREAT
- Un colloque sur le congrès mondial contre le sida, organisé par l'Aide Suisse contre le Sida
- Une journée de formation sur les MST, organisée par l'Aide Suisse contre le Sida
- Une formation sur le thème « Associations et dynamique interne », organisée par Action Bénévole
- Une conférence sur « Genre et militantisme », organisée par UNIL/LIEGE.

Présence de Fleur de Pavé à la manifestation Lausanne jardins 2004

Dans le cadre de la manifestation Lausanne Jardins 2004, les métiers du sexe et notre structure ont été symbolisés et mis en valeur par des architectes et paysagistes dans 2 jardins : « Les Belles de nuit » sur le quai de chargement de la gare de Sébeillon, et « Fleur de Pavé » sur la terrasse du théâtre de l'Arsenic. Notre association a organisé un apéritif dînatoire deux fois, en juillet et en septembre, à cet endroit.

Autour d'un verre seulement ou en partageant un repas exotique, nous avons accueilli nos partenaires, ami-e-s et personnes intéressées par notre association dans une ambiance conviviale. Une soupe algérienne, préparée par une personne de notre équipe, a régalé les convives en juillet et nous avons découvert une spécialité camerounaise en septembre, cuisinée par 2 usagères.

Notre bus, présent sur la terrasse de l'Arsenic et décoré pour l'occasion, a permis à ceux et celles qui n'avaient jamais vu l'aménagement intérieur, de le visiter.

Lors du 1^{er} apéritif, nous avons poursuivi le repas par un moment festif au jardin des « Belles de nuit ». Les 2 architectes, créateurs de cet espace vert, avaient organisé une « after » dont le bénéfice a profité à notre association.

Apéritif de soutien aux requérant-e-s débouté-e-s

Fleur de Pavé a tenu à témoigner sa solidarité envers les requérant-e-s d'asile débouté-e-s et à l'équipe qui les entourent et se bat pour leur maintien en Suisse. À cet effet, nous avons organisé un apéritif à la paroisse de Malley, lieu d'hébergement en septembre 2004.

Sensible aux problèmes rencontrés par les populations migrantes dans notre pays et à la précarisation de leur situation, notre association tenait à montrer, par une participation ponctuelle, sa sympathie à l'ensemble des individus, victimes de violences physiques et/morales et d'injustices.

Don Juan, action de prévention destinée aux clients des travailleuses du sexe.

Cette action de prévention auprès des clients de personnes prostituées a lieu chaque année depuis 6 ans et se déroule durant 5 nuits consécutives à Lausanne dans le quartier de Sévelin. Elle est financée par l'Aide Suisse contre le Sida (ASS) et coordonnée par Aspasia, le Groupe Sida Genève, Fleur de Pavé et, depuis cette année, en collaboration avec Empreinte de Fribourg.

Durant l'action lausannoise, **116** entretiens ont été menés et nous avons eu **151** contacts avec des hommes.

Les discussions avec les clients durent en moyenne **10** minutes et abordent les thèmes de prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST), des modes de contamination et des moyens de protection.

Nos questionnaires montrent que les clients sont issus de toutes les catégories socioprofessionnelles et de nationalités très diverses. Une partie des hommes sont mariés (27,5%). Toutes les tranches d'âge sont présentes avec une prépondérance d'hommes entre 30 et 50 ans. Cette année, nous pouvons relever une augmentation des hommes de moins de 30 ans.

Les clients, dont certains connaissent l'action Don Juan depuis plusieurs années, sont généralement intéressés par nos informations. Nous constatons au fil des ans une légère augmentation du nombre d'hommes qui disent toujours le préservatif avec les travailleuses du sexe (pénétration et fellation). Par contre, nous remarquons que ces mêmes hommes ne se protègent pas forcément lors de rencontres occasionnelles. Feraient-ils abstraction de la prise de risque en cas de rencontres occasionnelles, banalisant la gravité de la plupart des MST et du VIH ?

La pertinence de notre action se confirme chaque année. En effet, les messages de prévention ne sont pas totalement intégrés, notamment pour la fellation ou le cunnilingus, et un accent tout particulier est à mettre sur la tri- thérapie qui, trop souvent encore, est considérée comme un banal médicament qui guérit du sida.

Cette année, nous avons pu étrenner notre nouvelle brochure Don Juan, destinée spécifiquement aux clients. Conceptualisée par notre équipe romande (Genève, Lausanne et Fribourg) et financée par l'ASS, elle adopte un langage destiné aux hommes et, par le ton choisi, correspond à l'esprit suisse romand.

ACTIVITES EXTERIEURES DE L'ASSOCIATION

Pour répondre le mieux possible aux demandes des personnes prostituées, pour leur faciliter l'accès aux structures existantes et faire un travail de sensibilisation et de prévention, des rencontres, échanges d'informations et présentations ont eu lieu avec divers partenaires :

Structures :

- PMU, Lausanne
- Point d'Eau, Lausanne
- Sport'ouverte, Lausanne
- Soupe Populaire, Lausanne
- Centre LAVI, Lausanne
- PROFA, Lausanne
- Association Vivere, Lausanne
- UNISSET, Lausanne
- Entrelaçar, Lausanne
- Appartenances, Lausanne
- Empreinte, Fribourg
- Zone Bleue, Yverdon
- Le Cœur des Grottes, Genève
- Aide Suisse contre le Sida
- Aspasia, Genève

Groupes de travail :

- Réseau lausannois, dispositif seuil bas pour les personnes toxicodépendantes (DSB)
- Coordination cantonale en matière de remise de matériel stérile aux personnes toxicodépendantes
- ProCoRe, association suisse de défense des personnes travaillant dans les métiers du sexe
- Réunions périodiques avec Aspasia et le Groupe Sida Genève pour l'action Don Juan
- Groupe de travail Empreinte Fribourg – Pierre Pache – Fleur de Pavé pour l'élaboration d'une brochure de prévention destinée aux clients des personnes prostituées de rue (action Don Juan)

- Réunions régulières avec la commission juridique de Fleur de Pavé avec Tandem
- Lausanne jardins 2004
- Groupe de travail qualité « QuaTéDa modulaire » organisé par le GREAT, Yverdon
- Groupe de travail « Distribus », réflexion initiée par les différents partenaires du DSB, suite à la diminution de remise de matériel d'injection stérile à Lausanne et projet de mise en place d'un bus de distribution.
- Veille des femmes à Berne pour sensibiliser les parlementaires à la situation des femmes victimes d'infraction et au projet de loi sur les étrangers.

Présentations - sensibilisations :

- Conseillères en planning familial/CHUV, Lausanne
- Ecole d'ambulanciers de Bois Cerf, Lausanne
- Lyons Club Morges-Rives
- Journée internationale des femmes : table ronde sur le thème « quels (non)-droits pour les femmes migrantes ? »
- Participation à un cours sur le thème de la prostitution et santé communautaire à l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne
- Plate-forme femmes dépendances sur le thème « Fleur de Pavé et le travail de réseau »
- Séances d'information et de présentation de Fleur de Pavé à 22 étudiantes et étudiants intéressé-e-s par le thème de la prostitution pour des travaux de séminaires et de mémoires (sciences sociales et politiques, criminologie de l'université de Lausanne, école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, école d'éducateurs spécialisés de Fribourg, école d'infirmières Bois-Cerf de Lausanne, gymnase de Chamblon d'Yverdon).

Presse-médias :

- Participation à un reportage sur la loi vaudoise réglementant la prostitution, TSR
- Entretien avec un journaliste pour un reportage sur la prostitution, Lausanne FM

- Entretien avec un journaliste pour un article sur la prostitution, La Liberté
- Entretien avec une étudiante de l'université de Lausanne pour un article sur la prostitution dans le journal SOMA.

Pour Fleur de Pavé :

Anne Ansermet-Pagot,
coordinatrice

Pour les statistiques :

Véronique Jaquier

FEMMES AUX PIEDS NUS

Depuis 1998, Femmes aux Pieds Nus est une ressource pour les personnes migrantes travailleuses du sexe. Ce programme de prévention par les paires est une proposition (partielle) de réponse aux besoins spécifiques des personnes rencontrées dans les cabarets et les salons de massage.

L'équipe de terrain est constituée d'une responsable du programme (50%), de 2 médiatrices brésiliennes et d'une médiatrice russe qui travaillent chacune 22,30 heures par mois. Elles sont formées comme agente de santé communautaire, elles parlent dans la langue du groupe concerné et, dans la mesure du possible, ont exercé la prostitution.

Si les objectifs restent la diminution des risques de transmission des MST, notre méthode de travail dans les cabarets continue d'évoluer. Nous ne distribuons plus systématiquement de grandes quantités de matériel de protection mais mettons l'accent sur l'accessibilité aux messages de prévention. Nous privilégions les séances d'information où nous pouvons rencontrer les femmes sur leur lieu de vie, par petit groupe ou individuellement. La qualité d'écoute des messages s'en trouve renforcée par une plus grande disponibilité de la personne. Ce type d'action prend certes beaucoup de temps mais l'impact est plus fort. À moyen terme, nous souhaitons obtenir de tous les patrons de cabarets l'adresse du domicile des artistes.

Il reste des endroits où l'accès nous est refusé et nous ne pouvons dès lors qu'imaginer, dans ces cabarets hors d'accès, des conditions de vie et de travail des artistes plus difficiles que dans un lieu partenaire de notre mandat de prévention.

Notre action a permis 298 entretiens avec des danseuses de cabarets

Provenance	Nombre de femmes contactées
o Europe centrale et orientale	256
o Afrique	18
o Asie	1
o Amérique latine	23
Total	298

Dans les salons de massage, la mise en application, depuis septembre 2004, de la nouvelle loi sur la prostitution exige que la personne responsable d'un salon s'annonce à la police du commerce, le cas échéant qu'elle déclare ses employées et que sa régie lui procure une autorisation d'exploiter. Ce dernier point est une gageure et nous avons quelques exemples de réponses des régies qui pousse la personne soit à déménager dans un autre canton, soit à réorienter sa carrière.

Les situations de violence extrême dont sont victimes un certain nombre de femmes en statut de séjour illégal nous ont fortement sollicitées et, confrontées aux récits d'actes de pure barbarie dont elles sont victimes, nous avons mis en place plus qu'une habituelle orientation dans le réseau. Nous avons accompagné les victimes de façon à ce qu'une prise en charge globale se mette en place sur les plans physiques, psychologiques et juridiques.

Notre action a permis 279 entretiens dans les salons de massages

Provenance	Nombre de femmes contactées
o Europe centrale et orientale	3
o Asie	10
o Amérique latine	266
Total	279

Nous avons également contacté **87 femmes dans différents bars et 28** sont venues dans nos bureaux de Sévelin.

Total de femmes rencontrées 2004 : 692

Au moment où je rédige ce 7^{ème} rapport d'activité, je prends conscience que c'est la dernière action que j'ai accomplis à Fleur de Pavé. Les liens qui se sont tissés au cours de ces 8 années sont d'une grande richesse, tant par leur intensité, leur authenticité, que par leurs couleurs et le respect de leurs différences. L'expérience « Fleur de pavé » est plus qu'un bout de trajectoire professionnelle, elle me donne l'envie, parfois féroce, d'être contagieuse d'Humanité.

Pour Femmes aux Pieds Nus :
Sylvianne Nicod Wils, responsable
du programme

COMMISSION JURIDIQUE

L'essentiel de l'activité de la commission juridique a porté sur la situation de femmes en infraction à la LSEE qui sont victimes d'infraction au sens LAVI. Par ailleurs, les travaux liés à la nouvelle loi cantonale sur la prostitution ont été achevés avec l'élaboration du règlement sur l'exercice de la prostitution.

La rédaction du guide des droits et obligations des personnes prostituées a également été terminée. Enfin, il n'y a rien à signaler sur la question des danseuses de cabaret. Le travail de terrain mené par Tandem s'est poursuivi tout au long de l'année, mais il faudra attendre 2005 pour que la version du dépliant adaptée aux nouvelles directives cantonales soit diffusée.

Loi cantonale sur la prostitution : le règlement sur l'exercice de la prostitution et le guide des devoirs et obligations.

Suite à l'approbation par le Grand Conseil de la loi cantonale sur la prostitution, le groupe de travail a été convoqué pour discuter de son règlement d'application. Comme la loi est entrée en vigueur en septembre, on a déjà pu constater un effet collatéral négatif pour les personnes seules ou à deux entamant des démarches conformes à la loi pour ouvrir leur propre salon de massage. Plusieurs d'entre elles se sont heurtées au refus catégorique des gérances de signer ou de reconduire un bail pour des locaux affectés à ce type d'activités.

Le guide des droits et obligations des personnes prostituées a été achevé : il consiste en neuf dépliants donnant une information simple de lecture sur les thèmes suivants :

- Que faire si vous vous prostituez ? informations générales
- Que faire si vous vous prostituez ? autorisation et permis de séjour
- Que faire face aux risques de transmission du vih/sida et de l'hépatite ?
- Que faire en cas d'agression ? agressions physiques
- Que faire en cas d'agression ? vol, injures, escroqueries, etc
- Que faire si vous êtes contrainte à la prostitution ?
- Que faire pour protéger votre liberté de choix ?
- Que faire face à la police ?
- Que faire si vous arrêtez la prostitution ?

Pour chaque situation, des adresses utiles sont également fournies.

Les migrantes victimes d'infraction sans permis de séjour

Dans le dernier rapport d'activité, nous rappelions que c'est au nom du bien général et de la sécurité publique qu'il faut impérativement donner aux migrantes victimes d'infractions sans permis de séjour la possibilité d'être protégées, de porter plainte, d'être défendues et indemnisées.

Nous souhaitions alors rencontrer les différentes instances policières (police des étrangers, police cantonale et police judiciaire municipale) pour aborder cette question. Toutefois, les difficultés restent grandes dans la mesure où certains aspects du problème sont de compétence fédérale.

C'est donc sur ce plan que nous avons travaillé, d'autant que la Loi sur les étrangers (Létr) était en discussion au Conseil national durant le mois de mai.

La commission juridique a proposé au collectif suisse PROCORE (Prostitution – Collectif – Réflexion) de signer et faire signer dans leur canton respectif un document destiné aux Parlementaires.

On leur demandait de se prononcer clairement en faveur des dérogations aux conditions d'admission proposées par la minorité du Conseil national, c'est-à-dire les lettres e) k) l) et le chiffre 1 de l'article 30 de la loi sur les étrangers, à savoir :

- Réglementer le séjour de victimes et témoins de la traite d'êtres humains
- Permettre aux personnes qui sont devenues victimes de l'exploitation et de la violence d'être présentes pendant la procédure pénale pour faire valoir leurs prétentions civiles
- Garantir le séjour de personnes qui sont devenues victimes de violence dans leur partenariat ou leur couple.

Ce document, muni des signatures des membres de PROCORE mais aussi d'ONG, sensibles au problème, a été déposé directement sur les tablettes des Conseillers nationaux le jour précis où la question était débattue. Le jour précédent (5 mai), la veille des femmes organisait une conférence de presse au cours de laquelle Fleur de Pavé (pour la Suisse romande) et le FIZ/Fraueninformationszentrum (pour la Suisse allemande) explicitaient leur position.

À l'issue des débats la lettre e) (*en réglementant le séjour de victimes et de témoins de la traite d'êtres humains*) a été acceptés par 86 oui contre 75 non. Victoire bien mince puisque les autres points ont été retirés et que le texte sera ensuite rediscuté aux Etats, sur la base des amendements qu'apportera le Conseiller fédéral Ch. Blocher...

Autre point de grande importance : un grand pas a été fait par plusieurs femmes, victimes de viols, d'accord de porter plainte, malgré leur situation irrégulière sur le plan du permis de séjour. Certaines d'entre elles ont été suivies par notre avocate durant toute la procédure pénale. L'issue du procès est prévue pour 2005.

Pour la commission juridique :
Anne Dentan

REMERCIEMENTS

Notre reconnaissance s'adresse en premier lieu aux personnes prostituées pour la confiance qu'elles nous témoignent, aux personnes actives au sein de notre association, au comité et à la commission juridique de Fleur de Pavé. Un grand merci pour leur engagement sans faille aux intervenantes du bus et aux médiatrices de Femmes aux Pieds Nus.

Nous remercions également nos partenaires et sympathisants, qui par le versement de subventions ou de dons, nous ont témoigné leur confiance :

Ville de Lausanne

Canton de Vaud

Ville de Morges

Lausanne région

Fondation Albert Fischer

Lyons Club, Morges Rive

FLEUR DE PAVE LAUSANNE	Budget 2006	Budget 2005	Comptes 2004
Budget d'exploitation 2006			
Charges			
Frais du personnel & des b ⁿ voles	353'700	350'600	307'483.60
Honoraires pour prestations de tiers	13'300	12'500	10'998.20
Frais sanitaires	2'000	2'000	1'271.45
Alimentation	4'000	4'000	3'762.25
Entretien (Charges m ^{ag} ,res, prod. nettoyages)	2'500	2'500	1'903.45
Entretien des ^q uipements (y c petites acquisitions)	3'000	3'500	1'755.45
Entretien/r ^{pa} ration des v ^h icules	4'000	4'500	2'361.85
Entretien des locaux	500	500	0.00
Loyers & charges	14'500	15'000	14'187.25
Int ^r lts & frais bancaires	100	200	73.74
Amortissements	1'000	1'000	0.00
Prestations aux usag ^e ,res	1'000	1'000	347.75
Frais de bureau & d'administration	15'000	18'800	14'616.20
Assurances	2'500	1'900	2'257.30
Autres charges d'exploitation	4'000	4'800	3'847.66
<i>Total des charges d'exploitation</i>	421'100	422'800	364'866.15
Produits			
Produits exceptionnels	4'000	2'000	4'118.10
Revenus des int ^r lts	500	1'000	482.05
<u>Contributions & subventions :</u>			
- Canton de Vaud	73'000	73'000	73'044.85
- Commune de Lausanne	216'600	216'600	216'600.00
- Communes	5'000	5'000	5'000.00
- Lausanne r ^g ion	45'000	45'000	22'000.00
<i>Total des produits d'exploitation</i>	344'100	342'600	321'245.00
R^sultat d'exploitation (É) = exc^d. produits	77'000	80'200	43'621.15
<u>Informations compl^{me}ntaires "sous r^{se}ves" :</u>			
Contribution organismes divers	10'000	10'000	14'000.00
Provision LORO, dissolution	0	31'300	29'621.15
R ^{se} rve d'exploitation, dissolution	19'300	38'900	0.00
R^sultat "net" d'exploitation :	47'700	0	0.00
Le Mont, le 11.04.2005/AIGC/svog			

FLEUR DE PAVE
LAUSANNE
BILAN au 31.12.2004

ACTIF	2004	2003
Disponible		
Caisse	560.75	-
CCP	98'408.89	59'199.45
Banque	122'795.20	198'623.20
Réalizable		
Imp TM t anticipé à récupérer	167.06	231.05
Garantie de loyer, S ^{ve} velin 32	1'748.30	1'743.65
Actifs transitoires	70.65	70.00
Immobilisé		
Equipements	-	-
Mobilier	-	-
Totaux	<u>223'750.85</u>	<u>259'867.35</u>
PASSIF	2004	2003
Exigible à court terme		
Passifs transitoires	11'355.00	12'014.25
Fonds, provisions et réserve d'exploit.		
Fonds matériel sanitaire	1'000.00	1'000.00
Provision LORO	31'314.01	60'935.16
Provision LORO - Guide s/prostitution	7'152.85	18'000.00
Provision ASS - Don Juan	545.90	631.95
Réserve d'exploitation	58'266.08	58'266.08
Capital propre :		
- Report au 1er janvier 2004	109'019.91	
- Pertes & Profits 2004	<u>5'097.10</u>	
	114'117.01	109'019.91
Totaux	<u>223'750.85</u>	<u>259'867.35</u>
Le Mont, le 11.04.2005/AIGC/svog		

FLEUR DE PAVE
LAUSANNE

COMPTE DE PERTES & PROFITS au 31.12.2004

	CHARGES	PRODUITS
Frais partiel guide sur la prostitution	10'847.15	
Dissolution partielle provision LORO		10'847.15
Dissolution prov. Don Juan 2003		631.95
Frais Don Juan, solde 2003/partiels 2004	16'086.05	
ASS - Don Juan 2004		16'000.00
Attribution ¶ provision ASS Don Juan	545.90	
Résultat d'exploitation 2004	43'621.15	
Don Fdt. Dr. A. Fischer		10'000.00
Don Lions-Club Morges		4'000.00
Dissolution partielle provision LORO		29'621.15
	71'100.25	71'100.25
Cotisations 2004		1'320.00
Dons 2004		3'777.10
Excédent de produits reportés	5'097.10	
	76'197.35	76'197.35

Le Mont, le 11.04.2005/AIGC/svog

**Fleur de Pavé
Avenue de Sévelin 32
1004 Lausanne**

**Tel : 021/661 31 21
CCP : 18-105396-2**

**fleurdepave@bluewin.ch
<http://www.infoset.ch/inst/fleur>**